



A D R E S S E

DE l'Assemblée provinciale du Nord de Saint-Domingue à ses Commettans.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

L'ASSEMBLÉE PROVINCIALE du Nord est instruite que plusieurs particuliers, ou mal-intentionnés, ou trop crédules, propagent dans la vllie des rapports & des délations qui ne tendent à rien moins qu'à élever des soupçons odieux, soit contre les Chefs du pouvoir exécutif, soit contre des personnes que les circonstances & leur mérite ont placées à des postes éminens, soit contre des Citoyens domiciliés; que ces bruits, pour être invraisemblables & absurdes, n'en obtiennent pas moins une certaine croyance dans une partie du Public, qui ne voit pas que c'est-là un des pièges tendus à sa crédulité par des ennemis trop faibles par eux-mêmes, qui ne peuvent espérer des succès que dans notre désunion; & qui ont cru ne pouvoir mieux y parvenir, qu'en tâchant de rendre suspects les dépositaires naturels de notre confiance.

Ces brigands, dans leur astucieuse audace, paraissent avoir eu un objet plus prochain; celui d'imprimer à leur ligue un caractère imposant, en s'étayant du nom même de personnes constituées en dignité, & par une sacrilège profanation du nom révére du Monarque Français.

C'est, Messieurs & chers Concitoyens, par de pareils moyens que vos vrais ennemis frappent l'imagination de

ces misérables , aveugles instrumens de leur férocité , & qu'ils les mènent au meurtre & à l'incendie , la torche du fanatisme à la main. Peut-être n'ont-ils eu d'autre but que celui-là , & ne s'en font-ils pas promis l'effet qu'il semblerait produire , d'armer notre défiance contre des Chefs qui , dans d'autres circonstances difficiles , nous ont donné les preuves les moins équivoques du désir sincère de ramener la tranquillité parmi nous , & d'assurer la prospérité de cette Colonie. Mais , pourrait-il donc s'élever dans nos cœurs des doutes inquiétans sur les principes de ces Chefs , dans ce moment où vous ayant consacré toute leur existence , ils s'emploient à vous défendre avec un zèle & une ardeur que les contrariétés les plus amères ne peuvent ralentir ?

Notre vigilance continuelle , Messieurs & chers Concitoyens , porte sur tous les points qui intéressent la tranquillité publique : les mesures prises de concert entre les deux Assemblées & les Chefs du pouvoir exécutif , tendent de la manière la plus efficace , & à la sûreté de la ville , & à arrêter les progrès de la dévastation. Mais l'agitation des esprits , le désordre qu'elle enfante dans l'inactivité & l'inquiète oisiveté de plusieurs Citoyens , peuvent seuls arrêter l'effet de ces mesures.

Les rapports & les délations vagues , les soupçons élevés & répandus légèrement , les oui-dire répétés dans différens sens , prennent insensiblement une teinte & des caractères effrayans , lorsque la raison & la réflexion ne viennent pas en éclairer les objets.

Si dans un temps d'orage , l'homme doit chercher à prévoir & à calculer les dangers auxquels il est exposé , c'est sa prudence & sa raison , & non les écarts de son imagination , qui doivent guider ses pas dans la série des événemens.

Jettons un coup-d'œil sur la profondeur de l'abîme que nous creuserions sous nos pas , si nos soupçons ou

nos inquiétudes nous portaient à renverser l'édifice de la force publique, que nous avons établi, & à former avec moins de moyens un nouvel ordre de choses.

Quels d'entre nous se chargeraient de cet emploi si pénible & si périlleux, de gouverner la chose publique, dans ce temps de calamité, sur-tout, où nous voyons de toutes parts le sang couler sur des monceaux de cendres ?

Nous n'avons qu'un moyen certain de faire cesser bientôt les malheurs qui affligent cette contrée, c'est de nous unir d'intentions & de fait, pour défendre ou pour conserver des intérêts qui sont les mêmes pour tous en général, & pour chacun en particulier.

Ne nous donnons pas de mouvemens inutiles d'esprit & de corps, qui, en nous affaiblissant, nous éloignent du service d'activité que notre situation nous commande.

Si quelqu'un de vous, Messieurs & chers Concitoyens, a connaissance de faits particuliers qui intéressent la tranquillité publique, que ces faits soient communiqués au Comité secret, ou au Comité de surveillance de l'Assemblée ; mais ne les livrez pas à ces conversations publiques, si dangereuses en ce qu'elles ne tendent qu'à exalter l'imagination, qui ensuite enfante des monstres.

L'Assemblée provinciale vous invite au contraire, au nom du salut de la Colonie, à faire vos efforts en toutes circonstances, soit pour ramener, soit pour maintenir le calme dans les esprits, par l'influence de la raison, sur les rapports ou délations, dénués de toutes probabilités, & auxquels l'irréflexion seule prête des vraisemblances.

Soyons unis, Messieurs & chers Concitoyens ; jamais nous n'en avons senti comme à présent l'impérieuse nécessité. Songez que notre désunion, rompant toutes mesures, arrêtant notre marche vers un ennemi, qui, en échappant à notre vengeance, porterait encore au loin

(4)
le poignard & l'incendie , peut entraîner la ruine totale
de la plus riche Colonie de l'univers.

Au Cap , en séance de l'Assemblée provinciale, le 11
Septembre 1791.

DOMERGUE *jeune* , *Président.*

CORMAUX DE LA CHAPELLE, *Vice-Président.*

BOUYSSOU , *Secrétaire-perpétuel.*

POULET , *Secrétaire-adjoint.*

